



Montréal, le 25 octobre 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Catherine Dagenais
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville Marie, bureau 3900
Montréal (Québec) H3B 4M7

Objet : Demande visant l'adoption de 5 normes de fiabilité
Dossier de la Régie : R-3997-2016

Maître Dagenais,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 24 octobre dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt des documents requis dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à Rio Tinto Alcan inc. (RTA) un délai supplémentaire pour le dépôt de ses réponses, **soit le 27 octobre 2017 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Dagenais, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml